

3. Remarques sur la filière *Catfish* et autres espèces

4.1 Le catfish aux Etats-Unis

Le catfish, *Ictalurus punctatus* (*Ictaluridae*), représente une production de **280 000** tonnes pour l'année 2000 aux Etats-Unis. Cette production était de 30 000 tonnes en 1980. Cependant, une chute des prix du marché du catfish est constatée depuis 1995. (Y. Harache, com.perso.).

Les caractéristiques de l'élevage du catfish :

- étangs avec des rendements de 3.5 à 4.5 T/ha
- Durée d'élevage 18 à 24 mois pour des poissons de **500 à 750 grammes**
- T° optimale **29°C**
- IC = 1.8

Les quelques contraintes de cet élevage sont la présence d'une maladie virale : la CCVD (*Channel Catfish Virus Disease*) sans traitement ; et du phénomène de « off flavor » encore mal maîtrisé.

De plus, cet élevage possède un circuit de transformation conséquent avec de nombreux produits adaptés à la demande du consommateur (filets, steaks, nuggets...). 90% de la production part vers la transformation.

Les prix des produits en 1997 (*Chinzi, 1998*) étaient :

- poisson frais : 3.46 \$/kg (≈ 17 F/kg)
- filet frais : **6.17 \$/kg (≈ 30 F/kg)**
- poisson congelé entier : 4.31\$/kg (≈ 21 F/kg)
- filet congelé entier : 5.86 \$/kg (≈ 29 F/kg)

Le prix payé au producteur pour un poisson de taille marchande était alors de 1.62 \$/kg soit environ **8 F/kg**.

En France, le filet de Chanel Catfish se négocie aux environs de **45 F/kg**.

Ainsi, les raisons du succès de l'élevage du poisson chat américain sont (Y.Harache, com.perso.) :

- production parfaitement maîtrisée et organisée (qualité des produits : The Catfish Institute)
- produit standard à bas prix (l'aliment coûtant **1.25 F/kg**)
- circuit court, distribution cohérente et régulière
- valorisation d'un foncier abondant
- intégration dans une filière agroalimentaire existante
- facilité de préparation pour le consommateur

De plus, le catfish n'est pas une filière montée de toute pièce. Avant les années 1970 le catfish était déjà produit mais surtout importé. (ADA, 1990)

Les possibilités d'expansion locale sont importantes, le marché n'est pas encore saturé. Les Etats-Unis importent du catfish de Thaïlande et du Vietnam.

Ce produit semblait peu adapté à l'exportation et donc confiné aux marchés américains. Cependant un marché à l'export existe déjà vers l'Europe (surtout Allemagne, 58 tonnes en 1997) (Chinzi, 1998).

Ainsi, ce schéma d'élevage semble idéal mais son adaptation au territoire français (point de départ de l'élevage du silure) apparaît bien délicat : unités de transformation, marché, sites d'élevage, coût de production, habitudes de consommation...

4.2 Autres espèces de « silure »

Il semble intéressant de comparer les performances du silure avec d'autres espèces qui pourraient également répondre à la demande du marché de filets. En effet, pour effectuer une analyse économique globale il ne faut pas négliger les informations externes aux projets. Il serait donc nécessaire d'analyser le secteur pour évaluer le poids de la concurrence.

Ne sont ici rassemblés que quelques éléments succincts récoltés lors des recherches bibliographiques sur *Silurus glanis*. Cette comparaison n'étant pas le but du présent rapport, il n'est nullement tenu compte des possibilités d'introduction d'espèces.

• *Clarias gariiepinus* :

Cette espèce très rustique et résistante est élevée en Hollande et en Belgique en eau réchauffée. L'élevage est impossible en bassins extérieurs hors contexte « tropical », le clarias ne supportant pas une température inférieure à 6°C.

L'élevage en circuit fermé à des densités supérieures à 100 kg/m³ semble réalisable. Une comparaison de la croissance des alevins avec le silure glane ne présente pas de différences significatives (Chopin, 1990).

Tout comme le silure cette espèce présente cannibalisme important et nécessite des tris fréquents. L'IC est proche de 1.

Les filets sont cependant légèrement grisés et sont actuellement destinés essentiellement au fumage.

- Heterobranchus longifilis :

Il s'agit, comme C.gariepinus, d'un silure africain. Le développement de l'élevage date des années 1980 en Côte d'Ivoire.

L'élevage de cette espèce nécessite donc des températures élevées : 24 à 26°C. (BASIL, 1994). Cette espèce a une excellente résistance à des conditions d'hypoxie et supporte de fortes teneurs en NH₃. L'IC apparaît toujours supérieur à 1.5 mais la croissance est supérieure à celle de C.gariepinus, et d'environ 1.5 kg par an.

La reproduction peut s'effectuer sans difficulté toute l'année.

Une contrainte semble cependant l'élevage larvaire avec une utilisation des Artemia et un risque de mortalité des larves lors du passage en pré-grossissement.

La chaire blanche avec une bonne tenue semble correspondre parfaitement au marché des filets.

Cependant, l'élevage à considérer comme principal « concurrent » du silure est celui des **Tilapia**. Les caractéristiques de cet élevage ne sont pas ici présentées.